

Feuille de route commission développement économique et économie circulaire
de juillet 2020 à 2026.

LES ENJEUX

En 2017 au moment de la création de la Communauté de Communes, les enjeux du territoire avaient été définis :

- Améliorer la situation de l'emploi
- Créer un nouveau territoire économique équilibré, identifiable, dynamique et attractif.

Les actions qui ont été définies en 2017 sont toujours d'actualité en 2020 :

- En matière d'emploi : L'objectif de la communauté de communes est de rapprocher davantage le nombre d'emplois (estimé à 10 500) et le chiffre du nombre d'actifs (15 000, dont 1 345 demandeurs d'emploi de catégorie A à fin mars 2019), en permettant le développement de formations, en favorisant l'implantation de projets pourvoyeurs d'emplois sur le territoire, et en renforçant es actions envers les entreprises et les acteurs de l'emploi et de l'insertion par l'emploi.
- En matière de développement d'un territoire économique équilibre, dynamique et attractif : la Communauté de communes doit en 2020 axer son développement en s'appuyant sur un équilibre des actions menées (projets immobiliers et fonciers sur les 3 bassins de vie, animations sur l'ensemble du territoire). Mais la CCBV doit aussi renforcer cet équilibre en s'appuyant sur des filières stratégiques fortes :
 - **Le végétal spécialisé et l'agriculture** : ce secteur qui doit être conforté en permettant le développement d'entreprises mais aussi en matière d'emploi, le secteur ayant des difficultés à recruter. Par ailleurs, quelques entreprises ont fortement axé leur projet de développement sur la recherche et l'innovation, la CCBV doit pouvoir les accompagner dans cette démarche.
 - **L'industrie par la sous-traitance** : la communauté de commune bénéficie d'un tissu industriel diversifié et réparti sur l'ensemble du territoire. Ce secteur doit être conforté par des aides éventuelles, par des actions en matière de RH, mais également en permettant de répondre aux grands enjeux de demain (écologie industrielle, économie circulaire...). La présence d'entreprises de métallerie, et notamment quelques fleurons sur le territoire doit être également prioritaire.
 - **Les services aux entreprises et à la personne** : ce secteur est un enjeu majeur du territoire en favorisant une économie présentielle répondant aux enjeux du vieillissement de la population.
 - Faire un point sur l'offre actuelle
 - Faire un point avec les entreprises sociales et solidaires
 - Inciter les entreprises et artisans à répondre aux appels d'offres du territoire.
 - Etablir un annuaire des entreprises qui fait cruellement défaut
 - Associer les communes. (référents communes)
 - Actions de sensibilisation.
 - Associer les clubs
 - Faciliter l'implantation d'activités dont la présence n'est pas significative :
 - Bureau d'études
 - Cabinets d'architectes

LES AXES STRUCTURANTS

En 2020, les 4 axes structurants définis en 2017 seront renforcés et complétés par l'axe de l'économie circulaire.

- **Le maintien et le développement de l'existant**

Le tissu économique local est riche, et le service économique rencontre plus de 100 entreprises par an. En 2020, il sera nécessaire de conforter cet axe en continuant la démarche amorcée en 2019 auprès des ETI de notre territoire, tout en continuant à accompagner les PME, et les artisans.

La CCBV accompagnera les entreprises dans leurs problématique RH, leurs projets de développement, les aides à mobiliser, les partenariats à nouer (notamment en matière d'innovation).

Renforcer les liens avec les entreprises majeures

Cette ambition passe aussi par un accompagnement des projets majeurs du territoire.

3 ont été identifiés en 2017 répartis sur l'ensemble du territoire, au moment de la création de la communauté de communes : 2 sont aujourd'hui opérationnels :

- Le centre de formation Anjou Fibre à Bauge-en-Anjou, permettant d'offrir davantage de formations adaptées pour les actifs du territoire, a été inauguré en février 2019, Ce centre est disponible pour accueillir d'autres formations – une relation partenariale avec T.D.F est nécessaire.
- L'implantation d'Hemp'lt dans la Vallée, qui vient conforter la filière du végétal spécialisé sur le territoire, est en cours de construction sur Actival, Nous devons nous appuyer sur cette entité pour faire du territoire la CAPITALE du Bio sourcé.
- Le projet ECO CIR, troisième projet structurant situé dans le Noyantais doit permettre de favoriser le développement d'emplois accessibles à tous, en facilitant le recrutement et la formation des salariés par les porteurs de projet en concrétisant les partenariats avec les acteurs de l'emploi.
Une attention particulière devra être portée à la mobilité et à l'habitat. Le nombre d'emplois envisagés nous incitent à travailler en lien avec les communes pour aider les entreprises à recruter mais aussi à accueillir les nouveaux habitants.

L'ambition est également de « professionnaliser » notre suivi des rencontres des chefs d'entreprises, en qualifiant davantage les besoins pour permettre une réponse toujours plus adaptée et rapide. Les outils sont aujourd'hui opérationnels, il convient de les mettre à disposition des entreprises du territoire.

- **Le renforcement de l'attractivité pour les entreprises exogènes et les porteurs de projets**

- Cette attractivité passe par une offre foncière et immobilière adaptée et disponible, via un plan de constructions d'ateliers-relais, notamment « en blanc ». Au-delà de ce plan, il convient d'avoir une vision à plus long terme et ce dans une logique de diminution des consommations d'espaces. Le schéma des zones d'activités fixera la feuille de route à 5 ans des ambitions économiques du territoire en matière de foncier.
- Une réflexion devra être engagée sur les bâtiments BIO SOURCES ou à basse consommation voire à Energie positive
- De même, en immobilier, des réflexions sur le devenir de locaux vacants (Noyantais), ou l'adaptabilité de nos locaux (mutation d'atelier en bureaux, dispositifs de productions d'énergies renouvelables, nouveaux modes de travail) sont à prendre en compte ;
- Cette attractivité passe également par une politique d'animations ambitieuse grâce notamment à nos partenariats. L'organisation ou le soutien à une dizaine d'animations par an est programmé,

autour de deux temps forts : Business Vallée (1^{er} semestre) et Végétal Village (2^{ème} semestre). Ces animations sont également le moyen de mieux mettre en valeur nos filières fortes comme le Végétal, et notre tissu diversifié de PME.

- Enfin le maintien d'une aide à l'immobilier d'entreprises permettra l'implantation de projets majeurs sur notre territoire, créateurs d'emplois et d'activités dans nos zones d'activités.
 - Voir comment accompagner aussi l'agriculture notamment en matière de circuits courts ou en lien avec le PCAET
- **La création d'une pépinière d'entreprise ou/ Et d'un village des artisans dans la vallée et développer le co-working en lien avec les communes.**
 - Sur le modèle du Baugeois, il paraît nécessaire de créer une pépinière d'entreprise- reste à définir son implantation et les activités à accueillir – Bureaux – Ateliers.
 - La création d'un village des artisans sur Mazé Million
 - Faciliter la création d'Espace de co-working soit en soutenant l'initiative privée soit l'initiative publique. Les espaces de CO WORKING peuvent être des moyens de dynamiser les « centre-bourg ou centre villes »
- **Améliorer notre visibilité, et mieux définir notre identité économique : gagner aussi en lisibilité**

Les résultats sont là. Mettons-les en avant : Les chiffres de la dynamique de créations d'entreprises (200 créations par an), les filières porteuses et stratégiques du territoire, les *success stories* de nos entrepreneurs, les parcours des salariés...

Cette volonté passe également par une connaissance toujours plus fine de notre territoire et l'exploration de nouvelles possibilités dans un monde du travail en mutation notamment à travers l'économie circulaire seront des priorités.

Notre identité économique passera également par un plan de signalétique de nos zones visible et attrayant mais aussi par une **nouvelle communication plus ambitieuse**.

Nous devons gagner en **visibilité et en lisibilité**. Ce travail doit nous conduire à communiquer au-delà du périmètre de Baugeois Vallée.

Il doit nous conduire à nous interroger :

- La gestion de nos sites internet
- La communication traditionnelle et sur les réseaux
- La communication professionnelle qui est à ce jour peu développée.

- **L'économie Circulaire.**

Cet axe n'a que peu été développé. Il faut aujourd'hui en cohérence avec le PCAET et le projet de Territoire s'engager dans cette démarche.

Cela passe par :

- Définition d'une politique cohérente et réaliste qui associera le conseil de développement mais aussi la commission Gestion et Valorisation des déchets et les entreprises.
- Etablir un programme d'actions détaillé en identifiant les actions prioritaires
- Engager rapidement des actions concrètes pour créer un effet d'entraînements.
- Soutenir les actions portées par le privé :
 - Définir un règlement d'aides ou de soutien

- **Relations avec les Clubs d'entreprises et les associations de commerçants de proximité.**

Poursuivre le soutien aux clubs d'entreprises

Soutenir toutes les actions de mutualisation ou toutes celles qui permettent de gagner en lisibilité.

Sur le commerce de proximité – cette compétence reste communale – la communauté de communes doit faire en sorte que ses actions puissent venir en soutien des politiques de développement du commerce de proximité. En termes d'aménagement, il y aura lieu de favoriser la redynamisation des centres bourgs

Le soutien à l'OCABV devra être développé à travers notamment son site de commerces en ligne qui est un véritable outil de dynamisation du commerce de proximité. Ce soutien viendra compléter celui des communes.

- Comment sensibiliser les commerçants et les communes ?
- Faire le point sur l'évolution et la pérennité

Ces axes structurants sont déclinés dans un plan d'actions 2020 comprenant 6 thématiques.

- 1- Accompagner les entreprises déjà implantées sur le territoire
- 2- Offrir des solutions d'implantation pour les entreprises exogènes et les porteurs de projets
- 3- Développer les actions d'animation et les partenariats
 - 4- Gagner en visibilité économique de Baugeois-Vallée à travers une communication plus conquérante.
 - 5- Développer l'économie circulaire
 - 6- Soutenir les clubs d'entreprise et le commerce de proximité en lien avec les communes.

PLAN D' ACTIONS 2020

1 - Accompagner les entreprises déjà implantées sur le territoire

Le service développement économique, voit plus de 100 entreprises et porteurs de projets chaque année.

L'objectif de cet axe vise à conforter notre accompagnement auprès des entreprises du territoire, à en « professionnaliser » le suivi, et de mettre en avant nos différents dispositifs d'aides.

Actions :

- Continuer à rencontrer et à accompagner les entreprises au quotidien et ce tout au long de l'année 2020

Rencontrer les chefs d'entreprises du territoire dans une démarche « proactive »	Enquête entreprises COVID
Rencontrer les porteurs de projets pour promouvoir notre offre de service	
Maintien de la dynamique auprès des ETI du territoire (Club RH)	1 réunion en février 2020
Elaborer un fichier unique des entreprises du territoire actualisé	Réalisé
Elaborer un fichier commun et qualifié du suivi des entreprises rencontrées	En cours

- Promouvoir notre offre de services, notamment concernant les aides aux entreprises

Aides Initiative Anjou - objectif : 10 dossiers	A fin juillet 2020, déjà 9 dossiers
Aide à l'immobilier d'entreprise - objectif : 150 000 €	2 dossiers en instruction : Bernard Nutrition, La Piautre, Hemp'lt versé
Lancement d'une étude sur les tiers-lieux	Réunion de lancement fin septembre

2 - Offrir des solutions d'implantation pour les entreprises exogènes et les porteurs de projets

L'année 2020 verra le développement de plusieurs zones d'activités, afin de permettre la commercialisation de celles-ci dans la dynamique observée ces deux dernières années. En termes

immobilier, l'objectif est de construire des bâtiments « en blanc » pour répondre à des opportunités d'implantations tout en répondant aux demandes des entreprises.

Actions :

- Accélérer le lancement de projets immobiliers grâce à notre accord cadre, dès le premier trimestre 2020, et suivre les viabilisations des ZA via ALTER
- Evolution dans le cadre du Scot -
 - Elaborer très rapidement le schéma des zones d'activité.
 - S'assurer de la cohérence avec le Scot et les P L U
 - Complémentarité des zones.

Suivi de la viabilisation de la tranche 3 de la ZA Sainte-Catherine	En cours Fin de chantier Nov 2020
Suivi de la viabilisation de la ZAC de la Salamandre	En cours Fin de chantier Sept. 2020
Adoption d'un schéma des zones d'activités	Prévu conseil de déc 2020
Suivi du chantier de l'AR « en blanc » de Baugé - 800 m ²	Livré en juin 2020
Suivi du chantier de l'AR en « en blanc » de Noyant - 300 m ²	Réunion préparation 23/07 Début Chantier sept. 2020
Lancement et suivi d'un AR « en blanc » à Beaufort - 700 m ²	Réunion préparation chantier prévue le 2 sept
Lancement et suivi d'un AR pour MAC sur Baugé - 800 m ²	Réunion préparation chantier prévue le 2 sept

- Continuer à accompagner les projets majeurs du territoire de lancer les projets suivants

Lancement d'une étude sur le village des artisans à Mazé	Etudes en cours
Lancement d'une étude sur la réhabilitation du Bâtiment B RTN	Etude à lancer fin 2020 - a budgéter en 2021
Suivi du projet Station GNV	En cours
Suivi du projet ECO CIR - Aménagement de la zone, actions en matière d'emplois	En cours, PA en cours de signature
Cession de deux ateliers relais dans l'année	1 AR cédé à ce jour + 2 cessions au conseil de sept

3 - Développer les actions d'animations et les partenariats

La démarche partenariale devra être enforcée en 2020, via la signature de deux conventions d'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets :

- Chambre de commerce et d'industrie
- Chambre d'agriculture.

Il nous faut également renforcer notre suivi dans l'attribution de nos subventions en les inscrivant également dans une démarche de partenariat.

Concernant les animations, un planning des animations sera réalisé pour anticiper le plus en amont les organisations de celles-ci. Le planning sera organisé autour de deux temps forts mieux répartis dans l'année : Business Vallée et Végétal Village

Actions

- Mettre en place les outils et les partenariats pour optimiser l'organisation des animations économiques :

Elaborer une convention avec la CCI	Fait - 2 actions : observatoire commerce et MCTe
-------------------------------------	--

Elaborer une convention avec la Chambre d'Agriculture	Fait 2 actions : Végétal Village et Transmission
Conforter nos deux animations phares : Business Vallée et Végétal Village	Végétal Village virtuel projeté Business Vallée en fin d'année ?
Multiplier les événements à destination des porteurs de projet via la MCTE	4 animations en 2020 dont 3 de septembre à dec 2020
Favoriser une démarche partenariale via nos subventions (Clubs...)	A renforcer.
Conforter la pépinière comme le lieu de prédilection pour l'accueil d'animations	Contraintes dues au COVID

- Proposer un planning des animations 2020

Janvier : Animation ASCAPE	Fait
Février : Animation MCTE	Fait
Mars : Rallye de l'Emploi	Annulé
Avril : Animation MCTE dans le cadre de la semaine de l'entreprise	Annulé
Mai : Business Vallée (Bioprox ?)	Annulé
Juin : Animation MCTE	Annulé
Eté : Soirée Prestige	Annulé
Septembre : Végétal Village (Vallée)	Remplacé par Végétal Village Virtuel le 10 décembre ?
Octobre : Animation MCTE	2 ateliers de la MCTE
Novembre : Animation Chambre d'Agriculture (transmission des entreprises)	Réalisé en février 2020
Décembre : Animation MCTE	Maintenu

4 - Renforcer notre connaissance du territoire et la visibilité économique de Baugeois-Vallée

L'objectif de cet axe vise à conforter à une connaissance plus fine du tissu économique du territoire. Sur la base d'un fichier des entreprises unique, inscrits dans l'axe 2, l'objectif est de mieux communiquer et mieux faire savoir les actions économiques de Baugeois Vallée

Actions

- Renforcer notre connaissance du territoire

Lancement d'une note de conjoncture sur l'économie et l'emploi (2 publications/an)	Non réalisé
Mise en place d'un observatoire du commerce (partenariat CCI)	Réalisé – Retour en oct 2020
Lancement d'actions sur l'Economie circulaire : sensibilisation	Analyse des offres en cours
Continuer à co-piloter le groupe CLEFOP sur la Mobilité des salariés	Maintenu après le départ de Béatrice

- Renforcer notre communication et notre visibilité

Mise en place de la signalétique des zones d'activités (1 ^{er} trimestre 2020)	Pose début oct 2020
---	---------------------

Mise à jour du site internet éco au minimum 2 fois par mois	Réalisé
Mise en œuvre du site emploi	Réalisé – com à prévoir
Relancer une démarche de Newsletter dans le respect de la RGPD	A relancer d'ici fin 2020
Mise en place de panneaux 4X3 provisoires sur les chantiers	A prévoir pour les chantiers de la rentrée
Continuer la présence du pôle éco sur les réseaux sociaux	A renforcer et optimiser

Validée 8 septembre 2020